

Céret, le 8 octobre 2009

**Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration  
de la Randonnée Cérétane.**

**Date et lieu :** Mercredi 7 octobre 2009, 9h15, Céret.

**Pièce jointe :** Convocation.

**Participant(e)s :**

Colette	CAPOSSELE
Dikkie	CARITG
Michael	CARTWRIGHT
Jean	FERRER
Claude	HERNANDEZ
Albert	MONGE
Rose-Marie	MONGE
Marie-Claude	SARDA
Roland	TIXIER

**Absents excusés :**

Nelly	AUBAUD-DAVIES
Alain	RIVOAL
Michel	VANDENAMEELE

**I. Approbation du compte-rendu du dernier CA :**

Le projet de compte rendu de la réunion précédente (29/06/2009) est approuvé, moyennant une précision (page 2, §V, 27<sup>ème</sup> ligne, "en cas d'annulation", ajouter "par l'organisateur").

{Action MCS}

**II. Bilan financier de la fête du club**

. Le bilan se solde par une perte de 620€ qui est compensée par la subvention du Ministère de la jeunesse et des sports, attribuée via le Comité Départemental de la Fédération française de la randonnée pédestre pour l'organisation de la randonnée des enfants. Il est relevé que la gratuité de la prestation du groupe de danse et de musique a été un cadeau important qui a réussi de surcroît à animer la fête, en compensant un environnement inconfortable. Le prix d'inscription comportait une marge couvrant, en plus de celui du repas, le coût de l'apéritif, des boissons, du ravitaillement sur les parcours et des dépenses d'organisation (location de salle, lots,...). Cette marge est nécessaire. Elle ne devra pas être oubliée pour les organisations des fêtes à venir. L'année prochaine, les hors d'œuvre pourraient être plus soignés.

{Action prochain bureau}

**III. Préparation de l'AG du 14 novembre 2009**

**1. Rôle de chacun (préparation de la salle à partir du vendredi 15h, stands, exposition photos, diaporama en continu ...etc.)**

La salle Nogareda a été retenue. La salle de l'Union étant devenue indisponible, il peut être prudent de vérifier et de confirmer cette réservation. En même temps on saura quand on pourra en disposer, si possible, la veille à 15h.

{Action JF}

Installation le vendredi à 15h. Une équipe est prévue :

{Action CH, JF, MC, MV, RT.}

# PROJET

Tirage de photos. Une sélection de photos des randonnées faites depuis la fête du club et lors des séjours sera préparée et envoyée à tirer pour l'exposition. Les photos à tirer qui ne lui sont pas déjà parvenues sont à envoyer à RT.

{Action RT}

Stands du samedi. Ils seront installés à 8h30.

DC, CC et MV procèderont à l'émargement à l'entrée et relèveront les pouvoirs.

MC et MCS enregistreront les personnes qui se réinscrivent sur place et encaisseront leurs cotisations.

Monique Tixier et Dora (CC la prévient) vendront le stock de T-shirts et les écussons à prix bradés, de façon à liquider le stock.

Des tables, au moment de l'apéritif, seront réservées aux porteurs de projet de séjours en 2010 pour qu'ils ou elles puissent présenter en détail leur projet aux personnes intéressées.

Apéritifs

{Action AM}

Mise en forme des présentations avec Powerpoint. Les projets seront envoyés en format Word Par MC, JF, MCS et CC, quelque temps avant la réunion, pour être mis en forme.

{Action RT}

## 2. Participation des intervenants pendant l'Assemblée Générale.

Rapport moral, orientations, stratégie : **30 minutes**

{Présentation JF}

Compte rendu des activités de l'exercice 2008-2009 : **30 minutes**

{Présentation MCS}

Rapport financier de l'exercice 2008-2009 : **10 minutes**

{Présentation MC}

Soumission au vote de l'assemblée Générale de l'approbation du rapport moral et du rapport financier.

{Action MCS}

Les projets d'activité pour 2009-2010 : Projets divers : **20 minutes**

{Présentation MCS}

Galette, dimanche 10 et mardi 12 janvier 2010, peut être à Corsavy

{Action DC}

Sortie bunyetes à Montserrat, 9 mai 2010

{Action RT}

Repas de Noël 2009, ND Château sinon Can Joan

{Action MV}

Journée des Animateurs, samedi 13 mars 2010, lieu à définir

{Action Bureau}

Randonnée des animateurs, mercredi 31 mars 2010, lieu à définir, montagne d'Alaric ou environs de Fontfroide

{Action RMM}

Repas des bénévoles : Rando plus grillades (offertes par le Club), entrées, desserts, apportés par les participants. Jeudi 19 novembre 2009, Forge del Mitg

{Action JF}

sinon salle de l'Albère

{Action AM}

Les actions de formation : fédérales (Brevets, Balisage) et internes (Cartographie, GPS ; Picasa)

{Action AM, RT}

{Action MCS}

{Action RMM, RT}

Projets de séjours, chacun des cinq porteurs de projet : **2 minutes** (compléments lors de l'apéritif pour les personnes intéressées)

{Action MCS, JF}

Les mots des invités : Invités (repas) Mairie, Conseil Général, Fédération.

Lettres personnelles signées du Président

Prévoir aussi les invités sans le repas : présidents des clubs voisins (Arles, Sorède, Collioure) et de la Ronde Céretane, plus le responsable du Service Jeunesse et Sport de Céret.

{Action MCS}

## Les élections :

Fin de mandat MCS, AR, MV, RT.

MCS est candidate au renouvellement de son mandat.

Après concertation, il apparaît que plusieurs candidates et candidats sont possibles, soit qu'ils ou elles aient été déjà contactés, soit que les membres du Conseil pensent que leur participation serait souhaitable.

Tous vont être contactés ou recontactés.

{Action JF}

En plus des contacts directs informels, il est envisagé de leur proposer une réunion avant l'AG pour répondre à leurs questions. Il serait utile que des membres du Conseil puissent y participer.

## 3 Menu proposé aux adhérents.

Le conseil a choisi le menu

## IV Fête départementale de la Randonnée :

Elle est prévue le 2 mai 2010 à Arles sur Tech. Le Comité Départemental recherche des bénévoles

## V Politique du Club :

### 1-Règles générales sur la vie de l'association

(*Date limite de prise de licence, suppression des 2 euros ?, Randocarte, publicité sur le journal et dans les offices de tourisme .....*)

Il est arrivé, surtout en période de congés, que des participants non membres du Club, soient arrivés au rendez vous mal équipés, ou manquant d'eau ou de nourriture.

Ceci conduit à s'interroger sur la publicité donnée à nos sorties. Après discussion il est convenu de ce que les informations publiées dans l'Indépendant devraient être plus succinctes et indiquer que le programme détaillé est disponible à l'Office du Tourisme. Les membres du Conseil sont partagés sur la suppression des informations dans la presse en été. D'une part, cela réduirait ce risque, d'autre part, ces possibilités de randonnées sont un service que nous rendons au tourisme dans la commune.

{Action Jean-Charles}

Le système des 2€ demandés aux participants extérieurs est une contrainte pour les animateurs et conduit certains participants occasionnels à montrer un comportement indélicat.

Après discussion il est convenu de le maintenir mais de rappeler aux animateurs qu'ils peuvent proposer en été la Randocarte. Celle ci apporte une assurance individuelle qui est utile en cas d'accident demandant une évacuation et vaut aussi pour des randonnées en dehors du Club.

Les numéros des téléphones fixes indiqués sur le journal et en tête du programme entraînent des difficultés quand le Président ou la Secrétaire Générale sont absents.

Le Conseil examinera l'intérêt qu'il y aurait à souscrire un abonnement de téléphonie mobile pour le Club.



## 2-Règles sur la participation aux randonnées

(*Attitude vis à vis de l'animateur, comportement entre randonneurs, préparation personnelle de chaque randonneur*)

Il faudra rappeler qu'en randonnée, sauf avec son accord, on ne doit pas marcher devant l'animateur. Ceci concerne même les marcheurs les plus fringants et expérimentés, car leur comportement incite d'autres participants à les suivre et le désordre qui s'en suit perturbe le déroulement de la randonnée.

## VI Les séjours hors-département

### *Bilan et projets*

Les projets de séjours ont été discutés lors de la préparation de l'Assemblée Générale. Il est rappelé qu'ils sont réservés aux membres du Club, adhérents et licenciés.

## VII Questions diverses

1. La Randothèque va évoluer sous forme d'un site dont l'accès sera protégé.  
{Action RMM}
2. Les critères selon lesquels on peut estimer que la randonnée est accessible ou non à un participant aveugle seront discutés en réunion d'animateurs. Le participant doit aussi s'assurer au préalable de ce qu'au moins une personne capable de le guider soit présente lors de la randonnée.

## VIII. Prochaine réunion du Conseil d'Administration :

La réunion suivante du Conseil d'Administration aura lieu le

**Lundi 16 novembre 2009 à 9h15,**

dans le local du Club, à Céret, avec les anciens et les nouveaux membres.

Destinataires : Membres du C.A.  
Archives.